

Nouvelle vision pour CIVIVA

Divers groupes de travail CIVIVA ont élaboré des papiers de position et une vision qui définissent notre engagement futur au service de la communauté. En voici un aperçu.

Le service civil est une décision personnelle émanant du service militaire obligatoire (tant qu'il existe), ou reposant sur une base volontaire. Il offre la possibilité de faire de nouvelles expériences et de se développer personnellement et professionnellement. Le service civil doit fonctionner indépendamment du service militaire obligatoire. Cela signifie qu'il est exclu que les personnes effectuant du service civil soient discriminées pour leur décision. L'accent est mis sur les avantages pour la société et sur la pertinence pour les personnes mêmes qui effectuent le service. Avec ses affectations, le service civil apporte une contribution supplémentaire à une sécurité durable en Suisse, que ce soit dans la lutte contre la crise climatique, pour la stabilité sociale, la justice globale ou avec des missions en cas de catastrophe et de situation d'urgence.

Concernant les papiers de position, notre coprésident Samuel Steiner déclare : «Avec [ces] documents, CIVIVA se tourne vers l'avenir. De cette façon, nous nous donnons une direction claire.» Les papiers de position indiquent l'orientation de CIVIVA et facilitent le déploiement de nos efforts : «Maintenant que le durcissement de la loi sur le service civil n'est plus sur la table, il s'agit de continuer à développer le service civil. CIVIVA nourrit les discussions de propositions constructives et formule des exigences claires.» Les documents peuvent être résumés à l'aide des cinq points suivants.

1. service à la société

Le service civil fournit un travail précieux et important pour la société et l'environnement. Cependant, il a encore un grand potentiel d'évolution pour répondre aux défis actuels et futurs. CIVIVA demande que les domaines

d'activité du service civil soient élargis, et axés sur des problèmes nationaux et mondiaux, par exemple par des affectations contre la crise climatique, pour la prévention des conflits dans la sphère publique et par des missions civiles de paix à l'étranger.

CIVIVA appelle à la reconnaissance du service civil comme acteur de la gestion des crises. Cela nécessite la reconnaissance du service civil en tant que partenaire par d'autres acteurs du secteur de la sécurité. Il existe un besoin de concepts pour des affectations dans des situations extraordinaires, lors desquelles l'Office fédéral du service civil peut fonctionner comme établissement d'affectation. CIVIVA demande que le service civil soit représenté dans tous les organes de politique de sécurité.

CIVIVA demande également que tous les partis politiques suisses reconnaissent le service civil dans leurs programmes comme un service au moins équivalent aux autres formes d'accomplissement du service obligatoire. Enfin, nous demandons que toutes les personnes astreintes au service soient informées de manière égale sur toutes les possibilités de remplir ses obligations de service.

2. accès volontaire

Le service civil a deux facettes : du point de vue de la société, il apporte une contribution importante, notamment dans le domaine des soins et de la protection de l'environnement; du point de vue des personnes effectuant le service civil, il constitue une précieuse expérience d'engagement avec des obligations professionnelles – en tenant compte de la neutralité du marché du travail. CIVIVA demande que les femmes et les étrangers ainsi que les inaptes également puissent effectuer un service civil volontaire.

3. plus de flexibilité

L'organisation du service civil actuel est fortement influencée par la volonté politique de rendre le service civil peu attrayant par rapport à l'armée et de reproduire dans le cadre du service civil des règles et des structures qui existent dans l'armée. CIVIVA demande que les programmes prioritaires soient supprimés, tout comme la durée d'affectation minimale en concertation avec les établissements d'affectation, ainsi que l'affectation longue. Au lieu de cela, une meilleure compatibilité du service obligatoire est souhaitée avec la famille et avec l'activité professionnelle. Par conséquent, il doit être rendu possible d'effectuer le service civil à temps partiel.

4. pas de discrimination

Un conflit de conscience ne doit pas conduire à la punition des personnes concernées. Il y a lieu de mettre fin à toute discrimination de personnes effectuant un service civil. Des conditions d'admission et d'exécution équitables doivent s'appliquer à toutes les personnes effectuant un service civil. CIVIVA demande que la durée du service civil soit alignée sur celle du service militaire.

5. réhabilitation d'objecteurs

En 2019, le Conseil national a enterré par 124 voix contre 52 l'initiative parlementaire de notre coprésidente Lisa Mazzone «Réhabilitation des objecteurs de conscience». La méconnaissance des souffrances endurées par les objecteurs est probablement une cause de ce rejet. CIVIVA demande que l'histoire de l'objection de conscience soit réexaminée et que les personnes concernées soient réhabilitées.

L'objection de conscience entre 1960 et 1996

Niels Rebetez étudie à l'Université de Fribourg et rédige sa thèse sur l'objection de conscience entre 1960 et 1996. Il répond ici aux questions de *Gregor Szyndler*.

Tu écris ta thèse sur l'objection de conscience entre 1960 et 1996. Pourquoi ?

J'ai remarqué qu'il y avait des recherches sur l'objection de conscience au début du 20^e siècle, pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale, mais presque rien sur l'objection de conscience pendant la Guerre froide. Je voulais donc combler une lacune dans la recherche.

Comment procèdes-tu ?

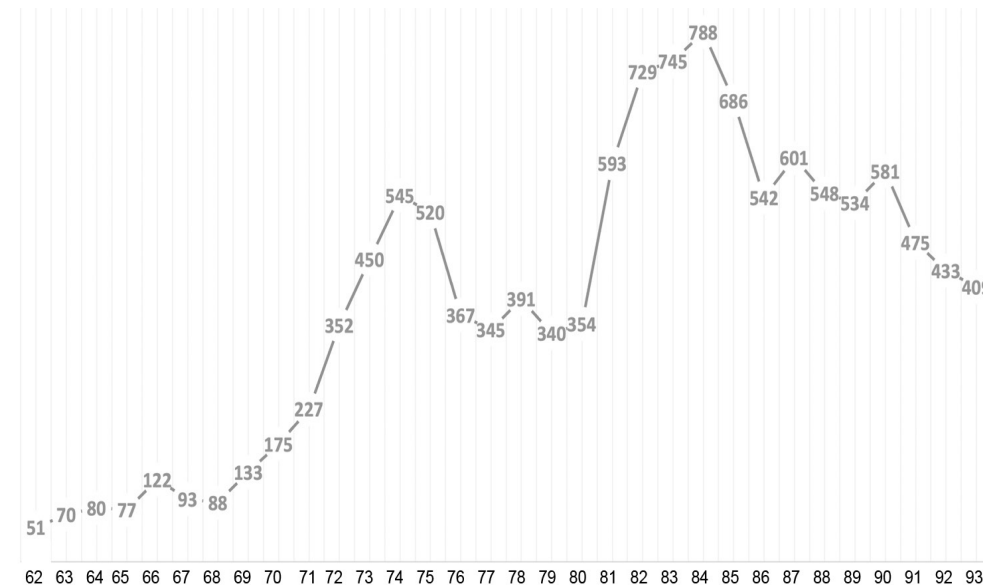
J'ai interviewé 23 objecteurs de conscience romands. Mon objectif était de montrer leurs parcours avant, pendant et après leur objection de conscience. J'ai aussi consulté des sources écrites, telles que des dossiers de la justice militaire et des documents provenant de centres de conseil et de groupes militants.

Qu'est-ce qui t'a frappé lors des conversations ?

Alors que les objecteurs avec des arguments politiques devaient toujours aller en prison, ceux qui avançaient des arguments religieux ou éthiques pouvaient s'attendre à des peines plus légères. Ils allaient également en prison, mais pouvaient travailler à l'extérieur de la prison les jours de semaine et devaient uniquement passer les nuits et les week-ends en prison. Le refus était toujours considéré comme une atteinte aux principes de l'État et à la solidarité avec la communauté, mais il existait une large fourchette de punitions. Si l'on disait par exemple que l'on était en faveur de la création d'un service civil de remplacement, c'était considéré comme politique et donc puni plus sévèrement.

Quelle était l'amplitude de la fourchette des jugements ?

Selon le code pénal militaire, théoriquement entre 3 jours et 3 ans. Pour un refus de suivre l'ER, il y avait 6 à 8 mois de prison, si le tribunal ne reconnaissait pas un conflit de conscience. La peine la plus élevée que j'ai rencontrée était de 18 mois. Mais ce n'était pas un cas représentatif, car l'objecteur de conscience argumentait de manière catégorique, en disant qu'il ne reconnaissait aucune loi qu'il n'aurait pas pu déterminer lui-même, et que pour cette raison il ne ferait pas non plus de service civil de remplacement. Il avait par ailleurs déjà été condamné pour s'être soustrait au service et pour un autre refus de servir. Il a donc écopé de 18 mois, mais la cour de cassation a réduit cette peine de moitié.



Évolution du nombre d'objecteurs de conscience de 1962 à 1993 (data: Niels Rebetez).

Y a-t-il des motifs récurrents chez les objecteurs que tu as interrogés ?

Il n'y a jamais eu une seule raison décisive. Tous les objecteurs de conscience que j'ai interrogés voulaient non seulement exprimer leur rejet de l'armée, mais aussi jouer un rôle actif dans la société. Ils voulaient montrer et défendre leur courage et leurs convictions et rendre l'objection de conscience visible.

Quelles sont les différences entre les tribunaux militaires ?

Les tribunaux suisse-alsaciens sont généralement plus sévères que les romands. Le climat est plus rude en Suisse alsacienne, et pas uniquement en matière de durée des peines. Les juges suisse-alsaciens avaient aussi tendance à interroger plus sévèrement les objecteurs. Les jugements romands que j'ai examinés sont donc souvent moins détaillés qu'en Suisse alsacienne. Mais l'objectif numéro un de tous les tribunaux militaires était de défendre la place de l'entraînement militaire. Il devait y avoir le moins d'objecteurs de conscience possible.

Pourquoi penses-tu que les objecteurs de conscience n'ont pas été réhabilités à ce jour ?

Selon moi, la raison principale est qu'à l'époque, l'objection de conscience était considérée comme un crime, et que les objecteurs de conscience en étaient conscients. Concernant la réhabilitation, la question est de

savoir s'ils ont le sentiment d'avoir été traités injustement. Certains des objecteurs de conscience que j'ai interrogés ne veulent pas être graciés, parce qu'ils ne se considèrent pas comme des victimes. Au contraire, ils ont consciemment accepté les conséquences de leur refus du service militaire, jusqu'à purger des peines de prison.

Les objecteurs de conscience interrogés, que pensent-ils du service civil ?

La plupart voient le service civil comme quelque chose de positif. Ils estiment aussi que leur refus du service militaire a servi à faire progresser l'idée d'un service civil en Suisse. Il faut toutefois souligner que la fin de la Guerre froide et l'effondrement de l'Union soviétique à la fin des années 1980 est un facteur très important pour l'acceptation du service civil en Suisse. Deux initiatives populaires sur le service civil ont été massivement rejetées pendant la Guerre froide (en 1977 et en 1984), puis en 1992, plus de 80 % des votantes et des votants l'acceptent.

Comment ça continue avec ta thèse ?

Je termine ma thèse cet été et j'espère pouvoir la publier rapidement, car c'est un sujet qui peut intéresser un large public. Le service militaire et le service civil sont encore aujourd'hui des questions très discutées, il est important dans ce contexte de connaître leur histoire. Ma thèse peut contribuer à cela.

Service civil en archéologie

Cela fait 20 ans que des civilistes travaillent au service cantonal d'archéologie du canton de Lucerne. 200 civilistes ont prêté main au service durant ces deux décennies. *Daniel Steiner*, responsable des fouilles, représente l'établissement d'affectation, et *Noah Frei* nous raconte son expérience de civiliste archéologue.

L'archéologie explore l'histoire de notre civilisation à travers l'héritage matériel de nos ancêtres. Les traces conservées dans le sol nous renseignent sur tous les domaines de la vie humaine. Au service cantonal lucernois d'archéologie, des civilistes nous aident depuis déjà 20 ans à sécuriser ces traces. Chaque année, une dizaine de civilistes en moyenne consacrent environ trois mois aux fouilles, aux sondages et au suivi des travaux. Au total, bien 200 civilistes ont travaillé pour nous. Il y a toujours beaucoup à faire sur le terrain. C'est souvent physiquement exigeant. On travaille debout avec une pelle et une pioche ou à genoux sur le sol et on creuse, met à jour, prépare, fouille et nettoie des sols, des fosses, des strates, des murs et des foyers. Ensuite, les matériaux excavés doivent être emportés dans des bidons ou à la brouette.

Urgence mais précision

Les recherches sont souvent menées dans l'urgence. Nos excavations sont presque exclusivement des excavations d'urgence déclenchées par un projet de construction. L'archéologie est alors parfois considérée comme un obstacle. Mais la plupart du temps, nous avons terminé les excavations avant le début des travaux de construction, et le maître d'ouvrage est fier de pouvoir construire sur un terrain chargé d'histoire.

Petite trouvaille, grande joie

Quelle joie quand on découvre un objet ! que ce soit un fragment de céramique, un morceau d'os ou un objet rouillé. Peut-être que le responsable du chantier sait ce que c'est ? Ensuite, la trouvaille doit être mise en sachet et accompagnée d'une fiche indiquant la date, le numéro de la trouvaille, ses coordonnées et sa couche archéologique.

Une tâche fréquente des civilistes est le nettoyage des trouvailles. Enfin, des notes de terrain des archéologues et des techniciens de fouilles doivent encore être saisies dans la base de données. Comme on le voit, les tâches de nos civilistes sont variées, sérieuses, et souvent pénibles. Tous nos 200 civilistes des 20 dernières années ont grandement soutenu et enrichi l'archéologie cantonale lucernoise, avec



Archéologues sur le terrain (d. g. à. d.): le site de fouilles où Noah travaillait. Avec l'aspirateur sur le terrain. Noah lave de minuscules débris - les trouvailles tiennent entre le pouce et l'index (màd).

engagement, générosité, et un vaste éventail de compétences et d'idées. Merci à vous tous pour cela !

Daniel Steiner

Indiana Jones, mon c... !

«Chöntisch mer no die Zäh süüübere ?» (Tu pourrais encore me nettoyer les dents?) Voilà une question qui m'a été posée à plusieurs reprises pendant mon travail. Je m'appelle Noah Frei et je ne travaille pas comme dentiste, mais je suis civiliste au service cantonal d'archéologie à Lucerne.

Avant le service civil, j'ai fait mon ER à Coire comme éclaireur. Semaine après semaine je perdais ma motivation, et mon mécontentement face à la mauvaise utilisation des ressources augmentait. Il était

temps de «changer d'institution» ! Aujourd'hui, je contribue en pantalon grenat et en t-shirt rouge. De nouveaux mondes s'ouvrent, et pas seulement en termes vestimentaires. Grâce au service civil, je peux pratiquer des activités que je trouve importantes et qui m'intéressent depuis longtemps. Je suis passionné d'histoire et d'archéologie depuis longtemps. J'ai donc été ravi d'apprendre que comme civiliste, on pouvait mettre la main à la pâte auprès du service cantonal d'archéologie.

Ne jamais cesser d'apprendre

Les tâches des civilistes sont aussi variées que les professionnels qui travaillent ici. La fouille est bien sûr une partie importante du travail, mais la documentation, le nettoyage des trouvailles, la photographie,

Brèves

Service National Universel

Cet été, un test du Service National Universel (SNU) débutera en France. D'ici 2026, cette nouvelle forme de service doit devenir obligatoire pour tous les citoyens âgés de 16 à 25 ans.

Le service dure un mois et est effectué dans des institutions civiles ou militaires. Il s'agit de transmettre des valeurs françaises, de renforcer la cohésion sociale et de promouvoir l'engagement social. L'objectif est aussi de créer une cohésion entre les volontaires.

Les participants portent des vêtements de service semblables à des uniformes, doivent remettre leurs téléphones portables et sont cantonnés loin de leur commune d'origine. Le matin, on chante l'hymne national au «lever des couleurs», puis on suit des cours, par exemple de premiers secours, un cours de base pour l'examen écrit du permis de conduire, et d'autres cours. La seconde moitié du service doit être effectuée auprès d'une association d'intérêt public, de l'armée, de la police ou des pompiers.

Suite de la p. 4

l'utilisation de machines, l'analyse de profils du sol, l'entretien des infrastructures, le dessin archéologique et le lavage font tous partie du répertoire d'un civiliste expérimenté. Ces compétences ne sont pas toutes acquises le premier jour. Mais au cours de l'affectation, on peut apprendre de plus en plus de choses et assumer de plus en plus de responsabilités. Même si au cours de ma future vie professionnelle je ne serai peut-être plus jamais responsable du marquage d'une fouille, j'acquiers de précieuses connaissances pour l'avenir.

Comme des chercheurs d'or

Ma «spécialité» est le lavage, où j'ai déjà quelques semaines d'expérience. Le procédé fait tout de suite penser aux chercheurs d'or, et c'est un peu ça, puisque ça permet d'extraire de minuscules fragments pertinents dans des couches de terre qui présentent un intérêt archéologique. La terre est répartie sur un tamis grossier, monté sur un cadre métallique. A l'aide d'un tuyau, on rince la terre, pour ne garder que les pierres et les plus grosses trouvailles. Le processus est ensuite répété avec un tamis beaucoup plus fin, pour s'assurer que rien ne soit perdu. Finalement, une courte immersion permet encore d'extraire du gravier les résidus de charbon de bois.

La vie il y a 1000 ans

Ce travail ne permet pas de trouver des squelettes entiers ou des restes de bâtiments, mais de petits crânes d'animaux, des perles, du verre, des dents, des anneaux

Cherchons renforts

L'équipe de conseil CIVIVA est là pour toute personne qui a des problèmes ou des questions en rapport avec le service civil ou l'accomplissement du service militaire obligatoire. Elle apporte son aide lorsque on ne trouve pas de réponse, ou que lors de questions sensibles, les autorités publiques ne sont pas adaptées comme premier point de contact. Les consultations peuvent être demandées via www.servicecivil.ch/conseil et se déroulent par entretien téléphonique personnel ou par courrier électronique. Les conseillers volontaires de CIVIVA répondent à toutes les questions relatives au service civil, protection civile, service militaire obligatoire et à l'armée. Nous cherchons à renforcer l'équipe de conseillers. Tu n'as pas besoin de connaissances préalables et tu auras le soutien de conseillers expérimentés. Cet engagement te permet de faire la connaissance de personnes intéressantes. Pour rejoindre l'équipe de conseillers volontaires, tu peux nous contacter à l'adresse conseil@civiva.ch. Ensemble, contribuons à augmenter le nombre de civilistes bien informés !

Commentaire

Un chiffre en dit plus que 1000 mots !

98,7 % (4698 sur 4760) des civilistes ont été libérés de leur service obligatoire en 2020 avec 0 jour de service restant. En 2020, l'Office fédéral du service civil (CIVI) a continué de veiller de façon cohérente et efficace à l'exécution du service civil. Depuis 1996, les civilistes fournissent des services importants dans de nombreux domaines d'intérêt public, avec conviction, énergie et motivation. En 2020, des affectations liées au coronavirus sont venues s'ajouter, par exemple pour le traçage des contacts (voir LMC 21/01). Le service civil est svelte et agile, répond avec souplesse aux nouveaux défis, et fournit des services précisément là où ils sont nécessaires. Que quelqu'un devienne civiliste avant l'ER, pendant l'ER ou lors d'un CR, ces 98,7 % sont la meilleure illustration possible de son niveau élevé de motivation personnelle. Les civilistes prennent une décision qui exige 0,5 fois plus de temps que l'armée. Ils agissent pour des raisons de conscience, en toute conscience, de façon autonome et clairvoyante. 4698 fois merci à eux !

Gregor Szyndler, rédacteur en chef



Après le lavage : Qu'a-t-il bien pu trouver ? (màd).

en os, des outils en métal, de la poterie et des pommes, du blé ou des pois carbonisés. Tout ça nous offre un précieux aperçu de la vie quotidienne des populations rurales, et du contexte économique il y a plus de 1000 ans.

Un trésor ... de patience

L'archéologie est une science qui demande souvent beaucoup de patience. On ne peut pas simplement, comme Indiana Jones, piller un temple abandonné pour trouver

un artefact ancien. Non, pour mettre en lumière de précieuses informations sur notre passé, de très nombreuses heures de travail, souvent sur des pièces minuscules, doivent être investies dans un projet bien coordonné. Bien que le travail ne soit pas toujours facile (et qu'il demande de se salir les mains), je suis heureux de pouvoir y participer et de beaucoup apprendre par ce biais. Ici, j'ai un travail qui a du sens et ici, j'aime être civiliste.

Noah Frei

Antenne Romande

Carte Blanche

Pandémie & civilistes

Bienvenue à Zeno, Martin et Lukas

Quel rôle pour le service civil en temps de pandémie ? Les affectations de l'armée en soutien aux cantons durement touchés par la COVID-19 ont beaucoup fait parler d'elles. Mais le service civil n'est pas resté inactif. Les civilistes ont également répondu présent lors de cette crise en venant soutenir notamment les établissements d'affectation du système de santé. Il s'agit bien là du rôle du service civil : aider au quotidien les domaines où les ressources en personnel manquent pour accomplir des tâches importantes pour la collectivité. Il est incontestable que les institutions de soins ont souffert durant cette crise, que leur personnel était fortement sollicité et qu'il s'agit d'une tâche essentielle pour la société. En résumé, le cœur de cible du service civil.

Une séance de l'intergroupe parlementaire « service civil », géré par CIVIVA, en collaboration avec l'intergroupe « soins » a donc eu lieu le 16 juin pour examiner cette question et quel a été l'engagement des civilistes durant cette crise. Nous avons pu écouter les exposés de trois personnes. Regula Zürcher Borlat, directrice suppléante et cheffe de l'unité Exécution du CIVI, a présenté la façon dont l'Office a été actif durant cette période particulière. Daniel Höchli, directeur de CURAVIVA Suisse, nous a parlé, pour sa part, des institutions de la santé. Enfin, Regula Feldmann, responsable du département des soins des hôpitaux de l'Inselgruppe, nous a apporté sa vision concrète de l'engagement des civilistes sur le terrain.

Les civilistes apportent une aide quotidienne à de nombreux établissements en Suisse, notamment dans la santé et le social, qu'il s'agisse par exemple d'hôpitaux ou d'EMS. Alors que les contacts entre l'intérieur et l'extérieur de ces institutions ont été réduits, les civilistes grâce à leur présence ont permis de garder un lien, par exemple en organisant des visioconférences avec les familles de patients hospitalisés. Ce genre d'affectations est nécessaire. Il ne s'agit pas de soins médicaux en tant que tel mais d'une présence chaleureuse et bienvenue pour prendre en charge et rassurer des personnes éloignées de leurs proches. Cet engagement au plus proche des personnes qui ont souffert dans leur santé doit être valorisé. La conclusion est évidente : nous avons besoin du service civil, au quotidien et dans les situations de crise.

Florian Schweri, responsable romand

CIVIVA compte de nouveaux membres. Il s'agit de Martin Weder, Zeno Casella et Lukas Sägeser. Les voici qui se présentent.



Martin Weder

Suite à mon recrutement, j'ai été affecté aux troupes sanitaires. Comme durant l'ER on m'a obligé à continuer comme sous-officier, j'ai passé deux étés d'ER au Tessin et quelques CR à proximité de mon lieu de domicile. J'ai profité des connaissances médicales transmises. À cette époque, les troupes sanitaires étaient un bassin collecteur pour les esprits critiques envers l'armée, et d'après mon expérience, le cadre militaire était un peu plus souple.

J'ai suivi le développement du service civil de remplacement depuis ses débuts. Le fait que les objecteurs de conscience soient criminalisés en raison de leurs valeurs et doivent purger des peines de prison m'a toujours paru indigne d'un État de droit. Aujourd'hui, heureusement, les choses ont changé. La question est de savoir comment doit continuer à se développer le système suisse de service obligatoire, avec la pondération entre service militaire, service civil et protection civile. La discussion à ce sujet a maintenant pris de l'ampleur. Il me semble important que CIVIVA continue à s'impliquer et à montrer une présence au niveau politique. Je me réjouis de commencer mon travail au sein du comité en cette année anniversaire. C'est une jolie coïncidence.



Lukas Sägeser

J'ai 25 ans, je suis futur ingénieur et civiliste. Mes parents m'ont transmis une grande passion pour la politique de paix. Dans les années 70, cette passion avait encore valu une peine de prison à mon père, qui refusait le service militaire. Par la suite, avec de nombreux autres, il a fait campagne pour la création, puis le maintien du service civil.

Après la matura, j'ai eu l'occasion de travailler pendant six mois comme commis de cuisine dans un hôpital. Les journées

passées dans la cuisine chaude et humide à faire la vaisselle ou à éplucher des carottes dans la chambre des légumes ne font pas partie de mes meilleurs souvenirs. Mais ces expériences ont certainement été précieuses. Cette période a notamment développé en moi le respect pour le travail non qualifié et mal payé que nous fournis jour après jour un personnel souvent étranger. Le service civil est un acquis que ma génération a hérité de la génération de mes parents. Le droit à un service civil de remplacement a dû être gagné de haute lutte, et cette lutte se poursuit encore aujourd'hui. Il faut continuer à défendre le service civil contre son démantèlement, et s'investir justement pour son développement. Allons-y !



Zeno Casella

Pouvoir sortir de l'armée sans se retrouver en prison ou être soumis à des taxes militaires est un droit important dans un pays militariste. Il a été obtenu à l'issue de longues luttes politiques et sociales. Conscient de l'importance du service civil et convaincu que ma conscience ne me permettrait jamais d'utiliser une arme pour des exercices insensés et inutiles, j'ai décidé après la matura de devenir civiliste. Ça m'a notamment permis de travailler dans un atelier pour personnes handicapées, une expérience très enrichissante.

J'ai décidé de m'engager à CIVIVA après avoir rejoint le comité du Centre pour la non-violence dans la Suisse italienne (CNSI), dans le but de soutenir le droit à l'objection de conscience, et de défendre le service civil contre les attaques dont il fait l'objet de la part de la droite conservatrice. L'échec du durcissement de la LSC l'année dernière est un bon exemple de la finalité de cet engagement, et le rôle de CIVIVA dans cette lutte n'en est que plus exemplaire : qui sait ce qui se serait passé sans la pression du référendum annoncé par notre organisation ? Au sein du comité de CIVIVA, j'espère donc pouvoir contribuer à ce que le service civil puisse continuer à se développer.